

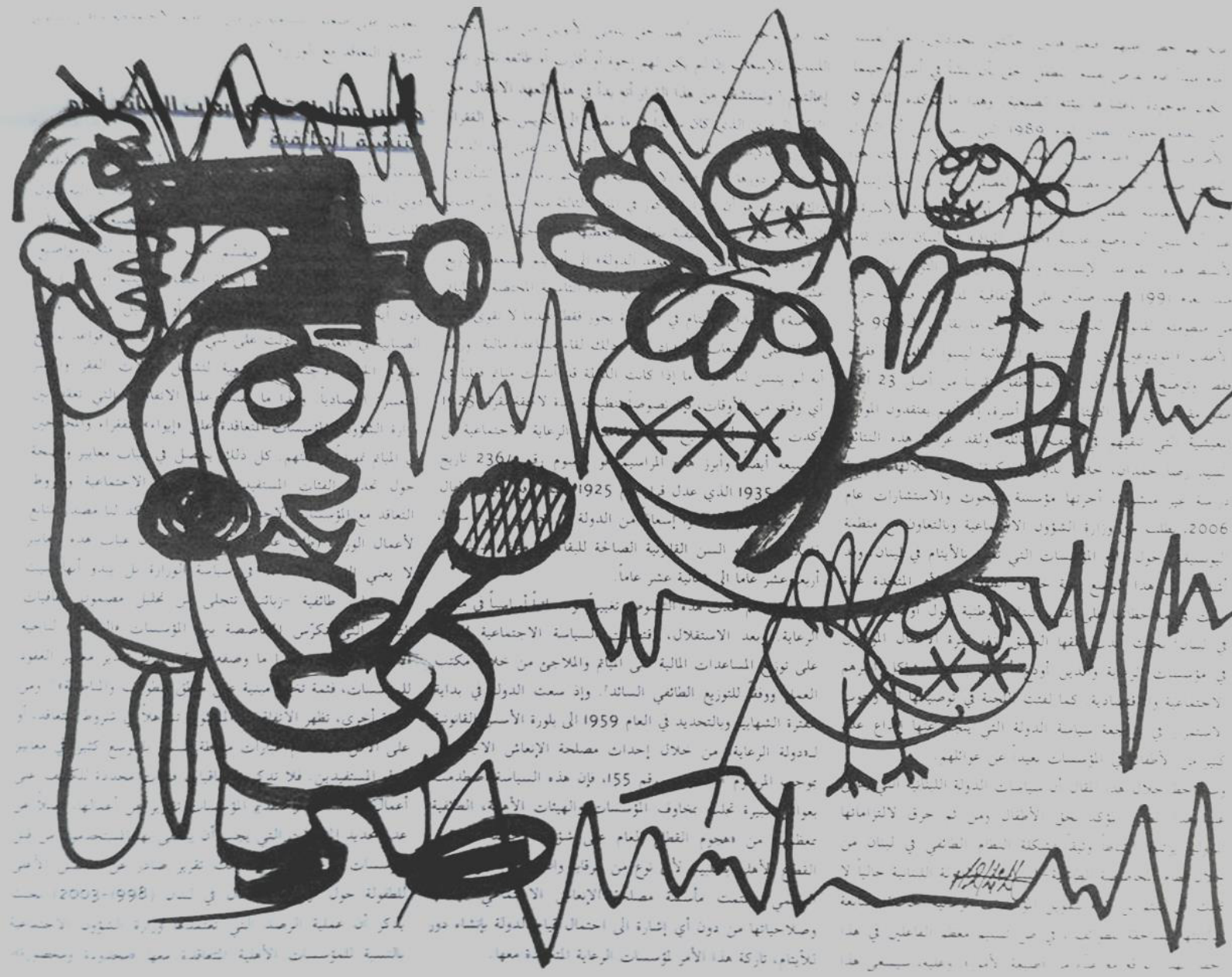



الجمعية التونسية
للدفاع عن الحريات الفردية
Association Tunisienne de Défense
des Libertés Individuelles
Tunisian Association Defending
Individual Liberties

المعرض الأسبوعي للصحافة

LA REVUE DE PRESSE HEBDOMADAIRE

THE WEEKLY PRESS REVIEW



Sources	Articles
 <p>19-01-2018 S.H</p> <p>businessnews</p>	<p>La HAICA suspend l'émission « Al Moussameh Karim »</p> <p>La HAICA a décidé, aujourd'hui, vendredi 19 janvier 2018, d'infliger une amende de 30 mille DT à la chaîne Hannibal TV et de suspendre l'émission « Al Moussameh Karim », de Abderrazek Chebbi, pendant un mois. Cette décision a été prise à la suite de la rediffusion, durant ladite émission du 16 novembre 2017, du témoignage des parents d'un enfant victime d'un viol, sans pour autant cacher leurs identités. Cela permet de révéler, facilement, l'identité de l'enfant, ce qui constitue une atteinte à son intérêt ainsi qu'une violation des droits de l'enfance. C'est la deuxième amende infligée à Hannibal Tv à cause de cet épisode. Une première de 20 mille dinars à la diffusion en mai 2017 et celle décidée ce vendredi pour la rediffusion. La chaîne devra ainsi retirer l'épisode en question de tous les supports.</p>
<p>AL HUFFINGTON POST MAGHREB - TUNISIE</p> <p>18-01-2018 Rihab Boukhayatia</p> <p>huffpostmaghre b</p>	<p>Test anal, droits des femmes, "impunité des policiers": Le bilan mitigé de Human Rights Watch sur la Tunisie</p> <p>L'ONG internationale Human Right Watch a dressé un bilan mitigé de l'amélioration des droits humains en Tunisie, dans son rapport publié, le 18 janvier, intitulé "La lenteur des réformes affaiblit le respect des droits humains". Pour Amna Guellali, directrice du bureau de Human Rights Watch en Tunisie, le pays a connu certaines choses positives et d'autres moins. En effet, Human Rights Watch estime que "la Tunisie a continué de mener les droits des femmes dans le monde arabe". L'organisation se félicite de l'adoption de la loi de lutte contre les violences envers les femmes, englobant l'abrogation de l'article 227 bis du code pénal qui permettait à un violeur d'échapper à la punition s'il épousait sa victime ainsi que l'abolition de la circulaire de 1973 interdisant les mariages de femmes tunisiennes à des hommes non musulmans. L'ONG pointe du doigt toutefois le projet de loi relatif à la répression des atteintes contre les forces armées qui renforcera "l'impunité pour les forces de sécurité" et criminalisera "l'expression pacifique". D'autant plus que l'article 125 du Code Pénal qui pénalise l' "outrage à un fonctionnaire public", est toujours appliqué. Cet article est utilisé par les policiers pour "arrêter des personnes qui s'étaient querellées avec eux, avaient suivi leurs ordres trop lentement ou bien avaient porté plainte contre des policiers. Certaines de ces personnes ont été poursuivies par la suite, voire emprisonnées", selon HRW. L'organisation critique l'adoption de la loi sur la réconciliation administrative "qui sape le travail de l'Instance de la vérité et de la dignité, instaurée en 2014, qui est compétente pour enquêter à la fois sur les anciennes violations des droits humains et sur les délits économiques". HRW fustige également le recours aux tests anaux pour "prouver" l'homosexualité des personnes arrêtées pour homosexualité malgré la promesse de l'État tunisien d'y mettre fin lors de l'Examen périodique</p>

universel de la Tunisie auprès du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. "Le gouvernement n'a encore pris aucune mesure concrète pour tenir sa promesse. Les autorités ont continué à poursuivre les hommes supposés homosexuels en vertu de l'article 230 du Code pénal, qui punit la 'sodomie' d'un à trois ans de prison", a conclu l'ONG internationale.



19-01-2018
mosaiquefm

Reportage pour une chaîne sioniste: le SNJT publie son rapport

Un rapport publié par le Syndicat national des journalistes tunisiens a innocenté les journalistes tunisiennes Samia Bayouli et Nesrine Hamdi des accusations de coordination avec une chaîne TV sioniste. Le rapport a indiqué aussi que les journalistes, les cameramans et les producteurs du reportage n'assument aucune responsabilité car ils ont travaillé pour le compte d'agences internationales. Ils n'étaient pas au courant de la destinée de leur production.



19-01-2018
shemsfm

Evolution du taux des femmes dans la fonction publique

Une évolution de plus de 42% du taux de présence des femmes dans la fonction publique a été enregistrée lors de la dernière décennie (2007/2016), soit une moyenne annuelle de 4.2% contre une stabilité du taux d'évolution de l'élément masculin estimé à plus de 29% soit une moyenne annuelle de 3%. Ces données ont été fournies par l'institut tunisien des études stratégiques (ITES) publiées en ce mois de janvier dans le cadre d'un rapport intitulé "la crise dans la fonction publique en Tunisie". Selon ce rapport, la présence des femmes dans la fonction publique est estimée à plus de 36.5 % du total des employés de la fonction publique qui compte plus de 78% des employés contre plus de 18% des ouvriers et ce jusqu'au 31 décembre 2016. La structuration de la main d'œuvre dans la fonction publique parmi les fonctionnaires et les ouvriers durant la dernière décennie a également changé, ajoute le rapport. Une baisse a été enregistrée du taux des employés enregistrant un taux de 75.8% en 2016 contre 81.5% en 2007 alors que le taux des ouvriers a dépassé 19% en 2016 et était à 17.6 % en 2007. S'agissant de la structuration selon l'âge, une moyenne de 43 ans est enregistrée pour les agents de la fonction publique et ceux âgés de moins de 25 ans représentent un taux de 13.5%. Quand aux employés âgés entre 26 et 49 ans, ils représentent plus de 61.4% et ceux dépassant les 50ans, sont près de 25.5 %, selon le rapport.

مقالات باللغة العربية



18-01-2018
ايمان بن عزيزة
alchourouk

القضاء الاستعجالي ينظر في ملف «إذاعة شمس»

قررت امس الدائرة الاستعجالية بمحكمة تونس الابتدائية حجز القضية المرفوعة ضد جمعية شمس و إذاعة شمس للتصريح بالحكم في موعد لاحق. وكان المجلس النقابي الوطني للأئمة و اطارات المساجد المنضوي تحت المنظمة التونسية للشغل في شخص ممثله القانوني قد تقدم بقضية استعجالية لدى المحكمة الابتدائية بتونس ضد الوكالة التونسية للإنترنت و جمعية «شمس» و طالب بحجب بث إذاعة «شمس» عبر الإنترنت و الإذن بالتنفيذ على المسودة. وجاء بعريضة الدعوى أن جمعية شمس تولت بعث راديو أطلقت عليه «شمس راد» بتمويل من دولة أجنبية حسب تصريح مدير الإذاعة نفسه بقناة تلفزيونية و

ذلك للدفاع حسب رأيه عن الأقليات. وورد بنص العريضة أن الأقليات المقصود بها هم الشواذ جنسيا سواء كانوا من الذكور أو من الإناث و حيث نص الدستور «تونس ..الإسلام دينها»، و حيث أن اللواط و المساحقة مجرمة قانونا فهي مجرمة دينيا و قد أجمع على ذلك كل الأديان. كما نص الفصل 7 من الدستور «ان الأسرة هي الخلية الأساسية للمجتمع و على الدولة حمايتها». و اضافت الشكاية انه لا يمكن حماية الأسرة إلا بسد الأبواق التي تدعو إلى تفكيك الأسرة و السماح بتعايش أشكال جديدة و أنماط غريبة و دخيلة على المجتمع التونسي و الأسرة التونسية. وكيف يكون الشباب قوة فاعلة في بناء الوطن وفق الدستور اذا دخل فيه «فيروس اللواط و المساحقة» عبر وسيلة إعلامية تدعو للتطبيع و قبول هذه الفئة. وجاء بنص العريضة أيضا أن راديو شمس برود تابع لجمعية شمس و لا يمكن أن يقع بعث راديو مخالف في برامج و خلفياته للنظام العام و القانون و خاصة القانون الجنائي حيث نص الفصل 230 من مجلة الإجراءات الجزائية على «ان اللواط و المساحقة اذا لم يكن داخلا في أي صورة من الصور المقررة بالفصول المقدمة يعاقب مرتكبه بالسجن لمدة 3 أعوام.

وطالما يجرم المشرع التونسي أعمال هذه الأقلية فلا يمكن لمن تدخل تصرفاته تحت طائلة المنع و التجريم أن يكون له صوت يبلغه عبر إذاعة يمكن الاطلاع على برامجها من أي شخص مهما كان سنه بواسطة الانترنت. و اضافت الشكاية أن قيام هذه الإذاعة عبر الإنترنت جاء بغاية الهروب من رقابة الهيئة العليا المستقلة للاتصال السمعي البصري. و قد تمسك الشاكي بالزام الوكالة التونسية للانترنت بحجب بث إذاعة شمس برود عبر الانترنت و الإذن بالتنفيذ على المسودة.

فرنسا: اشتباكات بين الشرطة و حراس السجون المضربين بسبب متشدد تونسي في السجن

اشتبكت الشرطة الفرنسية، مساء أمس الجمعة، مع حراس سجون مضربين عن العمل في عدة مدن، احتجاجا على أوضاعهم داخل سجون البلاد. و استخدمت قوات الأمن الفرنسية الغاز المسيل للدموع لتفريق المتظاهرين عند مدخل سجن فلوري ميروجي، الذي يعد من أكبر السجون في أوروبا، و الواقع بضواحي باريس. و قال أحد حراس السجون و يدعى ثيبو كابيل: "لقد فاض بنا الكيل.. نتلقى ضربات في الداخل و الآن نتعرض للضرب في الخارج". و بتهم حراس السجون الحكومة بالتقصير في حمايتهم من العنف الذي يتعرضون له من قبل "المتشددين" داخل السجون الفرنسية المكتظة بهم. و كانت احتجاجات عمال السجون في فرنسا بدأت قبل نحو أسبوع بعدما طعن "متشدد" تونسي (قتل 21 شخصا في العام 2000)، حراس سجن بمقص شمالي فرنسا. و كان الرئيس الفرنسي إيمانويل ماكرون قد صرح الأسبوع الماضي، على خلفية الاحتجاجات أنه بصدد وضع خطة لمعالجة هذه الظاهرة، مؤكدا أن الخطة "ستذهب لأبعد من مجرد الوعود الحالية و وعد ببناء آلاف الزنازين الجديدة".

الهايكا توجه تنبيها إلى برنامج شلة أمين

وجّهت الهيئة العليا المستقلة للاتصال السمعي البصري اليوم الجمعة 19 جانفي 2018، تنبيها الى برنامج شلة أمين على موزاييك أف أم، على خلفية بث حوار مع سيدة تدعى "خولة فرجاني" تم خلاله تناول قضية منشورة لدى القضاء موضوعها اثبات نسب ابنتها من المنشد الديني فوزي بن قمره بتاريخ 21 ديسمبر 2017، و 9 جانفي 2018. و اعتبرت الهايكا ان ما تضمنه البرنامج من تناول اعلامي للقضية اثبات النسب المتعلقة بين قمره فيه مس من عدم احترام لحياته الخاصة وهو ما يمثل خرقا لضوابط ممارسة حرية الاتصال السمعي البصري. و طالبت الهايكا بضرورة سحب الاجزاء المسجلة من حلقات البرنامج التي تم بثه من الموقع الاذاعة و صفحات التواصل الاجتماعي و عدم اعادتها بثها .





19-01-2018

shemsfm



19-01-2018

mosaiquefm

Sources	Articles
 <p>18-01-2018 M.B.Z</p> <p>businessnews</p>	<p>Chawki Gaddes : Des sociétés vendent les données personnelles des Tunisiens</p> <p>« Des sociétés en Tunisie vendent les données personnelles des Tunisiens » a assuré, Chawki Gaddes, président de l'instance nationale de protection des données personnelles (INPDP), lors de son intervention ce jeudi 18 janvier 2018, sur Shems Fm. Il a ajouté qu'une plainte a été déposée à l'encontre du dirigeant d'une société spécialisée en informatique après qu'il a publié une annonce pour vendre une base de données personnelle « volée » sur un site d'annonces. Chawki Gaddes a souligné que tout citoyen qui reçoit un SMS, notamment pour des jeux concours et autres, sans avoir donné lui-même son numéro de téléphone, peut porter plainte auprès de l'Instance et doit être conscient de cette violation à son encontre.</p>
 <p>18-01-2018 Rihab Boukhayatia</p> <p>huffpostmaghre b</p>	<p>Vers l'abolition de la dot, l'octroi du nom de famille de la mère, l'égalité dans l'héritage? Les symboliques de ces réformes</p> <p>L'abolition de l'institution de la dot, la mise en place d'une procédure permettant à la femme d'opter pour l'égalité dans l'héritage, la possibilité pour la mère d'octroyer son nom de famille à son enfant, sont autant d'annonces relayées par certains médias, présentées comme étant les propositions finales de la commission des libertés individuelles et de l'égalité, rattachée à la présidence de la République. Ces annonces sont "imprécises", a rétorqué Bochra Bel Haj Hmdia, la présidente de ladite commission, sur sa page Facebook, en précisant que les propositions finales seront celles présentées et adoptées par le président de la République. À noter que la commission des libertés individuelles et de l'égalité, chargée de présenter un rapport relatif à l'amélioration des libertés individuelles conformément à la Constitution de 2014, mais également aux standards internationaux, terminera ses travaux le 20 février prochain. Son rapport sera remis par la suite au président de la République.</p> <p>Quelles sont les symboliques de ces réformes?</p> <p>Quoiqu'imprécises, ces propositions ont fait les grands titres des médias, suscitant une vague de réactions. Des composantes de la société civile et des institutions comme le Centre de recherches, d'études, de documentation et d'information sur la femme (CREDIF) se sont félicitées de ces réformes. Pourquoi tant d'enthousiasme ou de critiques? La présidente de l'association tunisienne des Femmes Démocrates, Monia Ben Jémia, revient pour le HuffPost Tunisie sur la symbolique de telles réformes "très importantes du Code du Statut Personnel (CSP) ", selon elle, et tant réclamées par les militants pour les droits humains en Tunisie. "Nous demandons l'égalité absolue dans l'héritage, par conséquent on rejette la procédure optionnelle qui laisserait à la femme le choix d'opter ou pas pour la parité. La procédure qui</p>

fait peser le choix sur la femme ne fera qu'accentuer la pression sur elle", a insisté la présidente de l'ATFD. Concertant le système de la tutelle parentale, Monia Ben Jémia revendique une autorité parentale partagée entre le père et la mère. Idem pour l'octroi du nom de famille. "En Espagne par exemple, le nom de la famille de la mère est mentionné après celui du père", a-t-elle donné comme exemple à suivre. Qu'en-est-t-il de l'institution de la dot, devenue plus une tradition qu'un don financier important chez certaines familles tunisiennes? L'article 13 du Code du Statut Personnel conditionne la consommation du mariage par l'acquittement de la dot pour l'homme en énonçant: "Le mari ne peut, s'il n'a pas acquitté la dot, contraindre la femme à la consommation du mariage. Après la consommation du mariage, la femme, créancière de sa dot, ne peut qu'en réclamer le paiement. Le défaut de paiement par le mari ne constitue pas un cas de divorce". La charge symbolique de la dot est pernicieuse, explique la militante féministe. "Une fois la dot payée, cela sous-entend que l'homme peut contraindre sa femme à consommer le mariage, c'est une incitation claire au viol conjugal", a-t-elle martelé. Et d'ajouter: "Payer pour pouvoir consommer le mariage relève d'un acte d'achat de la femme" a-t-elle renchéri. L'esquisse même de telles réformes a soulevé un tollé entre les teneurs d'une égalité intégrale entre hommes et femmes, et ceux qui brandissent les préceptes religieux contraires, alors leur concrétisation est-elle possible? "Nous sommes optimistes, le débat sur l'héritage par exemple, était tabou il y a quelques années, aujourd'hui, on en parle publiquement. Ouvrir un débat public sur ces sujets est salutaire", a conclu Monia Ben Jémia.



18-01-2018
[mosaïquefm](http://mosaïquefm.com)

Approbation du projet de loi contre la discrimination raciale

Un conseil ministériel réuni ce mercredi a approuvé un projet de loi contre la discrimination raciale, faisant de la Tunisie le deuxième pays d'Afrique, après l'Afrique du Sud à promulguer cette loi. Selon Mehdi Ben Gharbia, ministre chargé des relations avec les institutions constitutionnelles, la société civile et les Droits de l'Homme, le gouvernement d'union nationale a honoré sa promesse annoncée le 26 décembre 2016, lors de la journée Internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Il a ajouté que cette loi prévoit des sanctions pour prévenir et criminaliser la discrimination, évoquant la condamnation à une amende entre 5 mille et 10 mille dinars pour toute discrimination lors des concours de recrutement. La loi prévoit également une condamnation à trois ans de prison pour toute incitation à la haine et à la discrimination raciale.



18-01-2018
[shemsfm](http://shemsfm.com)

Irak : 1,3 million d'enfants déplacé à cause de la guerre contre l'Etat Islamique

Quelque 1,3 million d'enfants irakiens ont été déplacés par les combats contre l'organisation Etat islamique (EI) et la situation permet difficilement d'alléger leurs souffrances, a déclaré vendredi l'Unicef. Ils représentent la moitié des populations contraintes de fuir leur domicile du fait de ces affrontements, a précisé Peter Hawkins, représentant en Irak du Fonds des Nations unies pour l'enfance. Au total, a-t-il ajouté, "nous estimons que quatre millions

d'enfants sont désormais dans le besoin dans tout l'Irak du fait de ce conflit, du manque d'investissements de ces dernières années et de la pauvreté". Le gouvernement central de Bagdad a proclamé le mois dernier la victoire contre les djihadistes de l'EI, qui ont perdu la quasi-totalité des territoires qu'ils avaient conquis en 2014. Mais l'Unicef souligne que la persistance des bombardements et des attaques armées compliquent la tâche des agences et des associations qui tentent d'aider les populations déplacées à se reconstruire. "Rien que cette semaine, trois bombes ont explosé à Bagdad", a dit le directeur régional de l'Unicef, Geert Cappelaere, dans un communiqué. "La violence non seulement tue et mutile des enfants, mais elle détruit aussi des écoles, des hôpitaux, des maisons et des routes. Elle détruit le tissu social et la culture de tolérance qui unit les communautés." Les équipes de l'Unicef viennent aussi au secours des enfants de membres présumés de l'EI aujourd'hui en détention et tentent de les réunir avec les membres de leurs familles séparées par les combats, a indiqué Hawkins.

مقالات باللغة العربية



18-01-2018

ايمن محرزي

alchourouk

بوحجلة: القبض على محكوم بـ30 سنة سجن في قضية اغتصاب فتاة وقتلها

تمكنت فرقة الأبحاث والتفتيش للحرس الوطني ببوحجلة بالاشتراك مع فوج الطلائع بالقيروان فجر يوم الخميس من إيقاف شخص في العقد الثالث من عمره مطلوب لدى العدالة منذ سنة 2013 ومحكوم بـ30 سنة سجن بالنفاذ العاجل على خلفية اغتصاب فتاة وقتلها ثم الإلقاء بها في بئر بمنطقة الجهينات من معتمدية بوحجلة. كما تمكنت الفرقة ذاتها بإلقاء القبض على ستة أشخاص أصيلي الجهة المذكورة من بينهم عنصران خطيران صادرة في شأن أحدهم 11 منشور تفتيش متعلقة ببيع الخمر والسرقة والعنف كما صدر في شأنه بطاقة جلب من أجل محاولة القتل العمد بعد أن اعتدى مؤخرا على محامي بواسطة الة حادة.



18-01-2018

shemsfm

شوقي قداس: 'هناك شركات تبيع المعطيات الشخصية للتونسيين'

أكد صباح اليوم الخميس، رئيس الهيئة الوطنية لحماية المعطيات الشخصية شوقي قداس، خلال مداخلة هاتفية في فقرة "ألو مدير" ببرنامج الماتينال، وجود شركات في تونس تقوم ببيع المعطيات الشخصية للتونسيين. وأوضح أنه تم مؤخرا تقديم ملف لوكيل الجمهورية بقرمبالية بعد تعمد صاحب شركة للإعلامية نشر اعلانا يخص بيع قاعدة بيانات اختلسها من موقع الالكتروني متخصص في الاعلانات المجانية. وبين شوقي قداس، أن كل مواطن يتلقى ارساليات قصيرة دون علمه (لم يعط رقم هاتفه ولم يسمح بارسال ارساليات قصيرة في وثيقة مكتوبة) يمكنه تقديم شكاية للهيئة سواء من خلال التوجه إلى مقرها أو عبر الفاكس أو البريد الالكتروني لأن هذا الإجراء هو خرق لقانون المعطيات الشخصية لسنة 2004.



18-01-2018

mosaiquefm

سعيدة قرأش: أمني دقاش لم يشمل العفو الرئاسي بل تمتع بسراح شرطي أكدت الناطقة الرسمية باسم رئاسة الجمهورية سعيدة قرأش في تدوينة على حسابها بالفيسبوك أنّ الأمني الطيب عميمي المحكوم من قبل المحكمة العسكرية بـ8 سنوات سجنا لم يشمل العفو الرئاسي. وأوضحت أن المعني بالأمر تمتع يوم 14 جانفي 2018 بالسراح الشرطي وفقا للمقاييس المعتمدة من قبل لجنة السراح الشرطي بوزارة العدل بعد قضاء مدة 6 سنوات و4 أشهر سجنا. ويذكر أنّ عدّة جمعيات بدقاش من ولاية توزر في بيان، تمتع "أمني" محكوم في قضية قتل شهداء بالمنطقة بالعفو الرئاسي الذي أعلن عنه رئيس الجمهورية مؤخرا في الذكرى السابعة لعيد الثورة والشباب. كما استغربت تمتعه بترقية مهنية أصبح بموجبها نقيباً بعد أن دخل السجن برتبة ملازم أول، معتبرة أنّ ترقيته غير قانونية لأنها تمت وهو رهن الإيقاف.

Sources



17-01-2018

M.B.Z

[businessnews](#)

Articles

Censure de Ahla Sbah sur Mosaïque : Combien il est simple de contourner la Haica...

La matinale de Naoufel Ouertani, Ahla Sbah sur Mosaïque FM, a été diffusée comme d'habitude ce mercredi 17 janvier 2018 et comme si de rien n'était... Pourtant, la Haute autorité indépendante pour la communication audiovisuelle (Haica, le gendarme tunisien de l'audiovisuel) a décidé de suspendre ladite émission pour une semaine. Mosaïque FM a décidé de passer outre la sanction et de diffuser quand même une de ses émissions phares puisque Ahla Sbah enregistre le taux d'écoute le plus élevé du pays et n'a fait l'objet d'aucun avertissement préalable. Dans un communiqué officiel, publié mardi dans la soirée, Mosaïque FM a annoncé la couleur, non sans user de cynisme : « Elle estime que la décision est abusive et qu'elle va s'y soumettre ». Dans le même communiqué, la station annonce tout le contraire et dévoile la diffusion d'une nouvelle matinale, comportant les mêmes animateurs et dans la même plage horaire portant juste un titre différent. Et le titre choisi est « Sans titre ». Sur le fond de l'affaire, la radio n'a fait que diffuser, le 11 janvier, l'opinion d'un auditeur dépité par les événements politiques qu'a connus le pays et par la réaction de certains de nos politiciens. Ses propos pourraient s'apparenter à des injures. CQFD. La Haica a estimé que l'animateur devait intervenir pour couper la parole à l'auditeur. Or, ce dernier n'a pas désapprouvé l'auditeur en question et lui a quasiment donné raison. C'est sur quoi la Haica a décidé de convoquer le représentant légal de la radio qui a répondu à la convocation hier mardi 16 janvier 2018. Il a affirmé qu'il a bien averti l'animateur sur ce type de dépassements et il aurait pu s'attendre à un simple avertissement ou rappel à l'ordre. Le couperet est cependant tombé en fin d'après-midi avec l'annonce de la suspension de l'émission pour une semaine. Décision que la radio estime abusive, tout comme certains observateurs du secteur, vu les pressions sans précédent exercées sur la radio par des parties qui veulent s'ingérer dans leur ligne éditoriale. Comme on le voit, la décision n'a pas vraiment été suivie d'effet. D'autres observateurs trouvent cependant que la décision de la Haica est juste, que Naoufel Ouertani exagère et mérite, donc, cette sanction. Contacté par Business News, Hichem Snoussi, membre de la Haica, s'est défendu de l'abus en citant les lois régissant la Haica et les médias audiovisuels. « Il est de notre droit de passer directement à la sanction sans passer par la case avertissement. Nous l'avons déjà fait ! ». Il rappelle le contexte politique tendu durant lequel l'émission a été diffusée et la violence du discours de l'auditeur. Un discours repris le lendemain même par de jeunes enfants auditeurs ayant intervenu sur la station. « On ne peut pas faire ce qu'on veut dans une radio, on ne peut pas encourager la violence et la haine contre des personnes. L'animateur se doit de réguler et modérer le discours de ses invités. Or, quand on voit la vidéo de l'émission, on constate que l'animateur était en train de jouer avec son

portable pendant que l'auditeur déversait sa haine ! ». A propos de la poursuite de l'émission, en dépit de l'interdiction, et du contournement qu'on fait des décisions de la Haica, M. Snoussi estime que cela n'est pas grave, car il est préférable que l'on contourne ces décisions plutôt que la Haica demeure inactive et sans réaction face à ce type de dépassements. « Aujourd'hui, on est en train de débattre de la justesse de la décision et du contournement de la décision et je préfère cela à un débat sur l'absence de réaction des autorités », dit-il en faisant remarquer qu'il est impératif de débattre du contenu et de la qualité. « Parler du contournement de la sanction, est un détail et un abaissement du niveau du débat. Le débat sérieux serait, à mon avis, de parler de la stabilité du paysage. Notre paysage est totalement instable ! On ne peut pas dire ce qu'on veut, nous avons des paramètres et des normes qu'il faut respecter ! Or ces paramètres et ces normes ne sont plus respectés vu l'instabilité politique et la fragilité de l'Etat et des institutions ».

AL HUFFINGTON POST

MAGHREB - TUNISIE

17-01-2018

huffpostmaghre

b

Le Royaume-Uni crée un ministère contre la solitude

La Première ministre britannique Theresa May a annoncé ce mercredi 17 janvier la nomination d'une secrétaire d'Etat chargée des personnes isolées, suivant les recommandations de la députée Jo Cox, assassinée en 2016, à qui elle a rendu hommage. La députée travailliste assassinée par un sympathisant néo-nazi en juin 2016, peu avant le référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'UE, militait pour que ce problème soit pris à bras le corps et avait constitué une commission parlementaire trans-partisane sur le sujet. La Première ministre a affirmé vouloir "prendre des mesures contre la solitude endurée par les personnes âgées, les aidants, ceux qui ont perdu des êtres chers -les gens qui n'ont personne à qui parler". Elle a annoncé que la Secrétaire d'Etat chargée du Sport et de la Société civile, Tracey Crouch, prendrait en main ce dossier.

9 millions de personnes touchées

"Nous devons faire tout ce que nous pouvons afin qu'en mémoire de Jo nous mettions fin, pour de bon, à l'acceptation de l'isolement (...) triste réalité de la vie moderne", a déclaré Theresa May. Un fonds dédié, au budget non précisé, sera également créé. Selon la Croix-Rouge, la solitude touche plus de 9 millions de personnes au Royaume-Uni sur une population totale de 65,6 millions d'habitants. Selon une enquête menée par Age UK, une association qui leur vient en aide, en juin 2016, quelque 200.000 personnes âgées n'avaient pas eu de conversation avec un ami ou un proche depuis plus d'un mois en Grande-Bretagne. La fondation Jo Cox s'est félicitée de la nouvelle, expliquant sur Twitter que "Jo a vécu et observé la solitude tout au long de sa vie en particulier en tant que nouvelle étudiante à l'Université de Cambridge et séparée de sa sœur Kim pour la première fois" et qu'elle "serait ravie" de cette nomination.



17-01-2018
mosaiquefm

HAICA: amende de 250 mille dinars contre Nessma TV

HAICA a décidé d'infliger une amende d'une somme de 250 mille dinars. Cette décision a été prise suite aux apparitions de Nanil Karoui dans le programme Khalil Tounes diffusé sur Nessma TV. Il s'agit selon la HAICA de la propagande servant à servir sa propre image car il s'agit d'un participant dans le capital de la société Nessma Broadcast qui exploite cette chaîne. Il s'agit du fondateur de la chaîne. En plus, il a reconnu qu'il s'agit d'un acteur politique important surtout quand il s'engage à trouver des solutions aux situations sociales exposées. Pour la HAICA il s'agit d'une infraction aux règles de l'article 5 du cahier des charges de l'exploitation des chaînes privées. En plus la chaîne n'a pas respecté la décision du comité qui a ordonné la suspension du programme Khalil Tounes pour une durée d'un mois, a ajouté la HAICA dans un communiqué.



17-01-2018
shemsfm

SNJT: la photo qui circule sur Facebook n'est pas celle de Nadhir Ktari

'La photo qui circule, depuis mardi, sur le réseau social Facebook n'est pas celle du journaliste porté disparu, Nadhir Ktari ', a assuré mercredi le Syndicat national des journalistes tunisiens (SNJT). Postée par Sonia Jerab, mère de Nadhir Ktari, la photo est en fait celle du soldat de la brigade libyenne Houcine al-Haoufi, le dénommé Rajab Hefiane Laâbidi a-t-il précisé dans un communiqué. ' la photo de ce dernier présente une ressemblance de 90% à Nadhir Ktari ', a-t-il ajouté. 'Le Syndicat a vérifié l'identité de la personne sur la photo en faisant appel à des experts en traitement d'images', a-t-il poursuivi, faisant remarquer que Laâbidi a succombé à ses blessures, après avoir été transféré en Egypte pour soins médicaux. 'La photo en question a été postée, le 16 juillet 2017, sur une page Facebook pour faire part du décès de Rajab Hefiane Laâbidi ', souligne-t-on dans le même communiqué. le 8 septembre 2014

مقالات باللغة العربية



17-01-2018
alchourouk

نابل: القبض على 7 اشخاص من بينهم تكفيري كانوا يعتزمون الابحار خلسة

ضبطت يوم امس الثلاثاء دوريات تابعة للمنطقة البحرية للحرس الوطني بنابل 7 أشخاص قاطنين تونس العاصمة اثبتت التحريات معهم انهم كانوا يعتزمون المشاركة في عملية ابحار خلسة باتجاه إيطاليا انطلاقا من سواحل معتمدية الهوارية. و اشار بلاغ صادر عن وزارة الداخلية ان اعمار هذه العناصر تتراوح بين 24 و32 سنة ومن بينهم عنصر تكفيري صادر في شأنه منشور تفتيش من أجل "الانتماء إلى تنظيم اراهابي". وقد اذنت النيابة العمومية بعد استشارتها لمركز الحرس البحري بالهوارية باتخاذ الاجراءات القانونية في شأنهم.



17-01-2018
shemsfm

سامي القطاري: على الدولة أن تستعمل الوسائل والتقنيات اللازمة لفحص صورة نذير القطاري

أكد اليوم الاربعاء سامي القطاري والد نذير القطاري أن الصورة التي تحصل عليها تعود لابنه المفقود في ليبيا رفقة المدون سفيان الشورابي. وقال سامي القطاري ظاهريا الصورة لابني نذير وعلى الدولة أن تستعمل الوسائل والتقنيات اللازمة

للتأكيد أو النفي. وكانت والدة نذير القطاري سنية رجب قد نشرت على حسابها الشخصي بموقع التواصل الاجتماعي فايسبوك اليوم الثلاثاء 16 جانفي 2018، صورة لابنها نذير القطاري وهو بأحد المستشفيات بليبيا بصدد تلقي العلاج وبجانبه جندي حراسة. وفي تدوينة لها، طالبت سنية رجب من الحكومة ووزارة الداخلية ونقابة الصحفيين والمحامين والقاضي المكلف بالارهاب والمجتمع المدني المساندة.

الهايكا تسلط خطية مالية على قناة نسمة بـ250 ألف دينار




17-01-2018
mosaiquefm

قررت الهيئة العليا المستقلة للاتصال السمعي والبصري تسليط خطية مالية على قناة "نسمة" في شخص ممثلها القانوني قدرها مائتان وخمسون ألف دينار (250 ألف دينار). وأوضحت الهايكا في بلاغ اليوم الأربعاء 17 جانفي 2018، أنّ هذا القرار يأتي اثر ظهور نبيل القروي المتواتر في برنامج "خليل تونس" الذي تبثه القناة. واعتبرت أن ذلك "يعد من قبيل الدعاية والتسويق لصورته الخاصة، باعتبار أنه أحد المساهمين في رأس مال شركة "نسمة برودكاست" المستغلة للقناة ومؤسسها ووكيلها السابق، إضافة إلى إقراره بأنه فاعل سياسي هام سيما إذا اقترن ذلك بتعهده الشخصي بإيجاد الحلول للوضعيات الاجتماعية المعروضة، وهو ما يشكل خرقا لأحكام الفصل 5 نقطة 14 من كراس شروط إحداث واستغلال قناة تلفزيونية خاصة. وأضافت أنّ "عدم امتثال القناة في شخص ممثلها القانوني لتنبيه رئيس الهيئة الموجه إليها في الغرض بتاريخ 10 أكتوبر 2017 وعدم امتثالها لقرار مجلس الهيئة الصادر بتاريخ 25 ديسمبر 2017 والقاضي بإيقاف برنامج "خليل تونس" لمدة شهر ومواصلة بثها للبرنامج، يمثل عودة على معنى أحكام الفصل 29 من المرسوم عدد 116 لسنة 2011 المؤرخ في 2 نوفمبر 2011 المتعلق بحرية الاتصال السمعي والبصري.

Le 16-01-2018

<http://adlitn.org/fr>

Sources	Articles
 <p>16-01-2018 B.L businessnews</p>	<p>Leila Chettaoui : Les 6000 jeunes partis pour les zones de conflit ne sont pas des cas isolés !</p> <p>Leila Chettaoui, députée du bloc Al Horra à l'ARP (Assemblée des représentants du peuple) est intervenue au micro de Mehdi Kettou sur les ondes d'Express Fm, ce mardi 16 janvier 2018. Lors de son passage à l'émission, l'invitée de l'Express est revenue sur l'audition du colonel-major Hichem Meddeb, ancien porte-parole du ministère de l'Intérieur, par la commission d'enquête parlementaire d'investigation autour des réseaux d'embrigadement pour les zones de tension dont le rapporteur adjoint est Mme Chettaoui. « M.Meddeb s'est présenté à la commission disant qu'il détenait des informations concernant les réseaux d'embrigadement des jeunes pour les zones de conflit, et nous étions déçus d'apprendre que les données qu'il nous avait présentées étaient erronées. On avait remarqué une contradiction dans les propos du M.Meddeb, il avait en fait, prétendu que les réseaux d'embrigadement étaient présents en Tunisie depuis les années 80 et il n'a pas présenté aux membres de la commission les chiffres exacts concernant le nombre de jeunes qui ont quitté la Tunisie vers les zones de tension notamment la Syrie et l'Irak, ainsi qu'on ignore la source de ces informations », a-t-elle expliqué. Mme Chettaoui a par ailleurs ajouté que Hichem Meddeb</p>

s'est présenté à la commission en tant qu'expert en lutte contre le terrorisme. Cependant, quand il était responsable au ministère de l'Intérieur, il ne s'est pas exposé à ce dossier. « M.Meddeb prétend que ces réseaux d'embrigadement étaient inexistantes et qu'il n'y avait aucune partie qui en est responsable. Il dit de ce fait que les 6000 jeunes qui ont quitté la Tunisie vers les zones de conflit sont des cas isolés et que cela émanait d'une volonté individuelle, ce qui ne peut en aucun cas être crédible ou sensé. Quand ils sont émis par un cadre sécuritaire, ce genre de propos prennent un statut officiel et légitime et c'est cette désinformation qui est dangereuse » a-t-elle ajouté. La députée d'Al Horra a finalement conclu son intervention en soulignant que le travail de la commission était un travail critique et sensible puisqu'il touche essentiellement le 2ème parti au pouvoir qui est le mouvement Ennahdha. « On est dans une situation difficile, et c'est pour cela qu'on devrait organiser nos activités et faire le tri des auditions ainsi que vérifier leur véracité tout en adoptant une approche raisonnable et une vision claire », a martelé Mme. Chettaoui. Rappelons que Hichem Meddeb, colonel-major et ancien porte-parole du ministère de l'Intérieur avait nié lors de son audition par la commission d'investigation autour des réseaux d'embrigadement pour les zones de tensions, lundi 15 janvier 2018, toute instruction officielle verticale donnée par une institution, un parti ou une association concernant l'envoi des jeunes aux zones de conflit et qu'il n'existe aucune partie précise derrière cela.

AL HUFFINGTON POST
MAGHREB - TUNISIE
16-01-2018
huffpostmaghre

Après avoir été accusée de racisme la marque H&M nomme une "directrice de la diversité"

b

Suite aux récents incidents qui ont fortement ébranlé la réputation de la griffe H&M, celle-ci a décidé de réagir très sérieusement. Rappelons, qu'il y a quelques jours le géant du prêt-à-porter avait fait scandale avec une campagne centrée sur un jeune garçon noir portant un sweat "Coolest monkey in the Jungle" ("Singe le plus cool du monde"). Cette dernière avait suscité de vives réactions dans le monde entier comme des protestations devant des magasins H&M en Afrique du Sud. De nombreuses célébrités comme le rappeur américain P-Diddy ou le musicien canadien The Weeknd avaient également affiché publiquement leur choc sur les réseaux sociaux. Après avoir présenté des excuses publiques dans l'urgence de redorer son image, la marque suédoise, qui s'apprêterait à ouvrir ses portes en Tunisie, vient de prendre une importante décision au sein de ses équipes. Au licenciement la marque a préféré le développement en imposant un poste inédit, celui de "directeur de la diversité". Pour l'occuper H&M a sans surprise choisi Annie Wu, déjà bien installée au sein du groupe au poste de "directrice monde des relations employées", qui officie au sein des Ressources Humaines depuis 2012. "L'incident récent était entièrement involontaire, mais il démontre très clairement notre responsabilité en tant que marque internationale", avait lancé la griffe sur les réseaux sociaux. "Nous avons demandé, dans le monde entier, en interne et en externe, vos feedbacks.

Notre engagement pour la diversité et l'intégration de tous est réel, c'est pourquoi nous avons nommé un expert dans ce domaine, pour nous accompagner dans ce travail. Nous reviendrons vers vous prochainement." Notons que le groupe possède 4 739 points de vente dans 69 pays dont un premier magasin maghrébin au Maroc, et selon certaines rumeurs, ouvrira prochainement en Tunisie.



16-01-2018
[mosaïquefm](http://mosaïquefm.com)

Des tunisiennes pour apprendre aux saoudiennes à conduire ...

Le président de la commission nationale des autos écoles Saber Jelassi a déclaré au micro de Hana Soltani pour sa rubrique Al Fayda avec Hana , que l'Arabie Saoudite compte recruter des monitrices pour enseigner la conduite aux saoudiennes et ce dès l'application de la décision du roi autorisant la femme à conduire à partir de juin 2018. Le président de la commission a mis en garde contre certaines sociétés et personnes à recruter des monitrices avec des contrats suspects.



16-01-2018
[shemsfm](http://shemsfm.com)

Soudan: la police réprime une manifestation contre la vie chère

La police soudanaise a dispersé par des tirs de gaz lacrymogènes et à coups de matraques une manifestation contre la hausse du coût de la vie, mardi dans le centre de la capitale Khartoum. Plusieurs centaines de manifestants s'étaient rassemblés dans une rue aux abords du palais présidentiel, en scandant des slogans hostiles à la hausse des prix et en réclamant un changement de gouvernement, avant que les heurts n'éclatent, plusieurs protestataires ont été arrêtés. Des manifestations et des échauffourées ont eu lieu au début du mois en plusieurs points du pays, après l'instauration de mesures d'austérité par Khartoum sur la base de recommandations faites par le Fonds monétaire international (FMI). Le Soudan a dévalué sa monnaie, qui est passée de 6,7 livres soudanaises pour un dollar en 2017 à 18 pour un. Les autorités ont également réduit les subventions sur le blé, provoquant rapidement un doublement du prix du pain. La livre soudanaise a atteint un record à la baisse lundi sur le marché noir, à 34 pour un dollar, alors qu'une pénurie de devises étrangères grippe l'économie du Soudan. L'économie soudanaise connaît de nouvelles difficultés depuis la sécession du sud du pays en 2011, qui a retiré à Khartoum les trois quarts de sa production pétrolière. Les autorités excluent pour le moment de laisser flotter la livre.

مقالات باللغة العربية

منزل بورقيبة: إيقاف 21 عنصرا من المفتش عنهم والاحتفاظ بشباب من اجل الاعتداء بالعنف الشديد




16-01-2018
ايمان عبد الستار
[alchourouk](http://alchourouk.com)

ألقي أعوان منطقة الامن الوطني بمنزل بورقيبة من ولاية بنزرت القبض نهاية الاسبوع على 21 عنصرا مفتشا عنهم ومطلوبين لفائدة الدوائر الامنية والسجنية والقضائية في قضايا حق عام . كما تم الاحتفاظ بشباب في العقد الثاني من العمر من اجل الاعتداء بالعنف الشديد . وتم في ذات التدخل الامني بإشراف رئيس منطقة المكان تحرير 40 محضرا و 26 مخالفة مرورية .

 <p>16-01-2018 shemsfm</p>	<p>منظمة العفو الدولية تعتبر محاكمة ياسين عياري بسبب نشره تعليقات على الفيسبوك انتهاكاً خطيراً لحرية التعبير</p> <p>قالت منظمة العفو الدولية إن محاكمة المدون والبرلماني التونسي المنتخب حديثاً، ياسين عياري، أمام محكمة عسكرية بسبب نشره تعليقات على الفيسبوك يشكل انتهاكاً خطيراً للحق في حرية التعبير والحق في المحاكمة العادلة. وفي 4 جانفي 2018 اتهم أحد المدعين العامين العسكريين العياري بـ"المس بمعنويات الجيش" لنشره تعليقا على حسابه بالفيسبوك، في 27 فيفري 2017، سخر فيه من تعيين قائد عسكري كبير. وعقدت الجلسة الأولى للمحاكمة أمام محكمة عسكرية دون علمه، وأجلت إلى مارس 2018. وقالت هيبية مرايف، مديرة الشرق الأوسط وشمال إفريقيا بمنظمة العفو الدولية: "من غير المقبول أنه لا يزال الناس يواجهون مثل هذه الاتهامات الزائفة لنشرهم تعليقات على موقع الفيسبوك، ويحرمون من حقهم في حرية التعبير على الرغم من الإصلاحات الهامة التي أعقبت الثورة التونسية قبل سبع سنوات .</p>
 <p>16-01-2018 mosaiquefm</p>	<p>الأورو-متوسطة لحقوق: التعامل الأمني مع الأحداث الأخيرة كان مبالغاً فيه</p> <p>اعتبرت الأورو-متوسطة لحقوق الإنسان أن التعامل الأمني مع الأحداث الأخيرة في تونس كان مبالغاً فيه وأن القرارات التي أعلنت عنها الحكومة لفائدة الطبقات الفقيرة غير قادرة على حل المشاكل في عمقها، وفق تصريح رئيس الشبكةرامي الصالحي اليوم الثلاثاء 16 جانفي 2018 إثر لقاء وزير العلاقة مع الهيئات الدستورية مهدي بن غربية. ولاحظ رامي الصالحي حملة من الاعتقالات التي وصفها بالعشوائية وإلى مبالغة في التعامل الأمني مع الأحداث التي شهدتها عديد الجهات مؤخراً والتي قد تضر بمسار التهدئة.</p>

Le 15-01-2018

<http://adlitn.org/fr>

Sources	Articles
 <p>15-01-2018 M.G businessnews</p>	<p>L'avocat Imed Ben Halima interdit d'exercice</p> <p>L'avocat Imed Ben Halima a été interdit d'exercice pour une durée de 4 ans avec exécution immédiate, apprend Business News, en ce soir du mardi 16 janvier 2018, de source autorisée.</p> <p>La même source ajoute que cette décision a été prise par le conseil de discipline de l'Ordre national des avocats à la suite de deux plaintes déposées à l'encontre de Me Ben Halima par son client, Youssef Mimouni, pour avoir divulgué des secrets professionnels concernant son affaire. Youssef Mimouni est le patron du Grand Bleu. Son affaire était devant la Justice depuis 2011 et impliquait l'ancien ministre sous Ben Ali, Béchir Tekkari et le commissaire aux comptes Salah Dhehibi. La Justice les a totalement blanchis en 2013.</p>
<p>AL HUFFINGTON POST MAGHREB - TUNISIE 15-01-2018 huffpostmaghre b</p>	<p>Fichu plafond de verre, casser les fausses représentations sur la femme en entreprise!</p> <p>Il existe en France tout comme en Tunisie, des sphères dans lesquels les femmes ne peuvent pas pénétrer. Elles ne sont pas intégrées, voire d'office elles sont exclues. Discrimination fondée ou pas, tabou, persistance de certaines représentations sur les femmes et le monde du travail, tout ceci a une réelle résonance personnelle. Les filles réussissent mieux à l'école, elles sont sérieuses, elles font plus facilement de longues études après, mais elles ont plus de mal à</p>

trouver du boulot et ce, du Nord au Sud! Une résonance personnelle encore une fois, qui confirme encore et toujours ce parcours de combattant par lequel je continue de passer. Pour avoir connu, de Tunis à Paris, les affres de l'intégration dans le monde du travail et avoir eu sans cesse à me réinventer et à me surpasser, je ne sais que trop ici, qu'il ne s'agit pas de simple rhétorique ou de victimisation déplacée. Pour avoir vécu aussi le côté pervers de l'harcèlement sexuel à la faculté et dans le fonctionnariat public à Tunis, mais aussi l'harcèlement moral au travail de Tunis à Paris (c'est dur de vouloir cultiver son féminin quand la testostérone est partout), je parle donc en tout état de cause et en toute légitimité, pour dire aux femmes qu'il faut qu'elles deviennent des Pitt Bull du monde de l'entreprise, qu'elles cultivent plus leur masculinité tout en gardant leur féminin, qu'elles investissent dans la qualité et la méritocratie certes, mais qu'elles ne doivent jamais pour autant oublier, qu'elles vont évoluer dans un monde de "mâles dominants".

Alors mesdames nourrissez votre part masculine et s'il le faut: networkez, réseautez, apprenez à vous mettre en avant avec intelligence, interrompez la discussion ou coupez la parole s'il le faut, mais surtout, N'ATTENDEZ PAS VOTRE TOUR: il ne viendra pas!

Mais faut-il rappeler encore qu'en vertu du droit international en général et des Pactes internationaux relatifs aux droits civils et politiques, et aux droits socioéconomiques et culturels, les droits de la femme et l'égalité des sexes relèvent des droits de l'Homme qui sont enchâssés dans les différents traités internationaux et contraignants, tels que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). La grande majorité des États signataires de cette Convention ont également ratifié la Convention (C-100) de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) relative à l'égalité de rémunération, entre la main-d'œuvre masculine et féminine pour un travail de valeur égale.

Si dans les pays développés, les conditions de base essentielles à l'affirmation de l'égalité des droits, notamment en ce qui concerne le droit d'accès à l'éducation, à la formation et à un travail décent, l'accès aux soins de santé adéquats et au choix relatif à la santé reproductive est acquis, le plafond de verre en France notamment, reste une cruelle et paradoxale réalité.

Paradoxe oui, car dans les pays du Nord la voie de l'affirmation des droits civils et politiques, socioéconomiques et culturels des femmes est toute tracée; et leurs droits de participer à la prise de décisions démocratiques dans tous les domaines: politique, économique, social et culturel... n'est plus à prouver, c'est même dans la norme. Dans le Sud par contre, les femmes des pays en développement notamment, ont un tout autre traitement, et leur statut voire leur condition de femme est bien souvent en contradiction évidente avec des engagements internationaux souscrits par leurs propres États. Mais je n'aborderai pas l'épineuse question des droits des femmes du Sud, qui mérite un autre article à venir à l'occasion de la journée de la femme, mais j'aborderai aujourd'hui, la problématique réelle des freins sociétaux, qui

empêchent les femmes, de briser ce fichu plafond de verre. Pourquoi avons-nous tant de peine à nous faire une place, à partager ce gâteau, alors que notre méritocratie n'est plus à prouver. Pourquoi dans certains secteurs le masculin est trop fort, empêchant l'autre sexe de passer? Car indépendamment des difficultés d'ordre économique que cela pose aux pays en développement de réaliser les droits socioéconomiques et culturels de leurs populations en général et des femmes en particulier, il y a également un manque de volonté politique en Tunisie et des lenteurs dramatiques en France qui freinent le processus. Alors quelle recette, pour faire évoluer concrètement le statut et la condition de la femme dans le monde du travail? Bon nombre de revendications féministes des années 70 se sont transformées en lois: loi sur l'égalité des salaires, lois sur la violence domestique et sur le viol conjugal, dépénalisation de l'avortement dans beaucoup de pays, loi sur la parité, etc.. Donc il y a une certaine sensibilisation à la question du genre. Mais alors c'est quoi ces lenteurs? En Tunisie, nous avons récemment hérité d'une nouvelle Constitution qui montre des signes positifs en termes de défense des droits des femmes. Les articles 21 et 46 consacrent l'égalité des sexes, sans aucune discrimination et dispose que l'État s'engage à garantir les droits acquis des femmes et œuvre à les développer et à garantir l'égalité des chances entre l'homme et la femme pour assumer les différentes responsabilités et dans tous les domaines. Mais l'égalité face à la loi, n'assure pas pour autant une égalité de fait, et même si la Constitution vise à davantage protéger les femmes, la route est encore longue pour vivre cela en réalité. La Femme tunisienne continue à faire du surplace, sur le plan économique quand on songe que la participation des femmes au marché de l'emploi, n'est pas allée de pair avec les progrès enregistrés, notamment en matière d'éducation des filles (plus 62% des diplômés de l'enseignement du supérieur sont des femmes). Le taux d'activité des femmes reste relativement faible (26%); le chômage est plus sévère chez les femmes que chez les hommes et seulement 6,5% de la totalité des chefs d'entreprises, sont des femmes. Pourtant 50% de la société est "femme"! Les inégalités sociales et professionnelles entre femmes et hommes, sont un combat douloureux et au long cours. Les Tunisiennes non plus, peinent à casser le "plafond de verre" et l'après printemps arabe, les a considérablement fragilisées, mais il y a une autre réalité objective, et j'en suis fière, la Tunisie reste le contre-exemple en terme d'émancipation et de progrès en terme de droits pour la femme dans tout le monde arabe et l'Afrique et pourrait donner pas mal de leçons à sa sœur européenne (dans divers domaines)! Elles sont compétentes et l'on ne peut plus passer à côté. Les entreprises qui ont un management mixte sont plus performantes et si elles veulent un avenir durable, faudra s'y inscrire!

Des discriminations qui ont la peau dure

Il faut croire, les clichés perdurent et la société est ainsi formatée, certains diront, mais pour nous les femmes cela reste toujours compliqué car à un moment on est trop jeunes puis ensuite on a la mauvaise idée de faire des enfants et ensuite, on est "trop vieilles".

Et boom c'est la double peine, femme et senior!

En France, le plafond de verre est coriace mais contrairement à la Tunisie (autre paradoxe) le vrai sujet reste l'égalité salariale. De 30% d'inégalités on est passé aujourd'hui à 15%. C'est un vrai sujet et pas des moindres, qui prouve qu'il y a des blocages culturels profonds dans la société française et que cela reste essentiellement une affaire de mentalités.

Mais pourquoi rame-t-on?

En toute réalité objective, il y a plusieurs causes au menu des discriminations et ce du Nord au Sud: les mentalités, les stéréotypes, mais aussi les femmes par rapport à elles-mêmes. Leur perception d'elles même à vrai dire. Mal à l'aise avec les questions d'argent "nous ne savons pas nous vendre" en Tunisie, c'est culturel, et semblerait-il aussi en France!

Arrêtons l'autocensure de nous-mêmes!

Beaucoup de femmes restent indécises, incapables de se projeter aussi du fait de leurs obligations familiales, incapables de parler d'elles même pour se vendre, de résauter, de networker, de parfois "flatter et complimenter" l'ego de l'employeur. Et sur le marché du travail, les femmes restent prisonnières de leurs fortes représentations dans les statuts précaires (temps partiels subis) et les emplois non qualifiés, ce qui créent en effet pour elles une énorme fragilité. Et les acteurs du marché quant à eux ajoutent une couche, tout cela finit par faire miroir. La femme "n'est pas fiable, trop fragile"! Pour ma part, j'en ai fait les frais, et me suis mise en danger maintes fois, par trop de pudeur, de réserve, de manque de confiance de projection (mais c'est du passé). Oui la méritocratie c'est important mais elle ne suffit pas ladies (ça se saurait depuis le temps...) dans un monde régit par le népotisme et le machisme, va falloir avoir l'estomac bien accroché! J'espère aujourd'hui que la nouvelle génération et les nouvelles startups en l'occurrence seront plus dans la mixité et que l'on finira un jour par accéder à ce qu'on appelle "le management responsable" et faire de la mixité au sein de l'entreprise, un prérequis. On est en train de créer en France des "Chief Happiness Officer" dans certaines boîtes, alors faut croire que l'on va aussi finir un jour par croire en la qualité de vie au travail (on peut toujours rêver).

Cultivons déjà la mixité chez nous!

La mixité commence dans l'intimité. On ne peut envisager une mixité dans la vie économique sans revoir le partage des tâches dans la vie privée. C'est pourquoi toutes les mesures législatives allant dans le sens de la mise en place d'un congé parental avec une meilleure répartition du temps accordé entre les deux parents, sont essentielles et bénéfiques. Après tout, certains pays scandinaves l'ont fait, pourquoi pas nous? On peut déjà commencer en France, pays européen, car pour ce qui est de la Tunisie, j'ai encore quelques réserves... mais déjà en

Tunisie et dans le Maghreb et au berceau les mamans doivent arrêter le culte ou l'éducation de l'enfant roi simplement parce que c'est un mâle! Pour revenir au monde du travail et à mon expérience personnelle, j'ai vécu les quelques années de ma carrière de diplomate en Tunisie, les grandes questions existentielles de celle qui se projette un jour "Ambassadeur au féminin" mais je savais qu'en tant que femme, je n'aurais pas eu droit à "la totale" (famille et carrière). À l'époque major de ma promotion en tant que conseiller des Affaires étrangères, je me voyais promise à une belle carrière. Mais j'avais très vite déchanté, j'avais vu ma mère suivre mon père Ambassadeur et renoncer à sa carrière, j'avais toujours admiré son courage, sa dévotion, le fait qu'elle se soit sacrifiée pour protéger sa famille. Mais ma génération à moi, éprise de liberté absolue, n'avait pas la même aspiration. J'ai quitté la diplomatie à grand fracas, ayant écrit un vrai réquisitoire à mon ministre des Affaires étrangères et à ma Secrétaire d'État de l'époque (il y a plus de 15 ans) sur le traitement qui m'avait été infligé et les difficultés que pouvait rencontrer la femme fonctionnaire et je m'en rappelle encore aujourd'hui: ce fût douloureux! Mais ma trajectoire était ailleurs...

Mais qu'en est-il aujourd'hui?

Le vrai problème ne réside pas dans la disponibilité ou non des femmes, leur qualification, mais dans les mentalités de ceux qui les recrutent. Une femme n'est pas, encore aujourd'hui, légitime dans la sphère du travail. Et plus elle évolue dans sa carrière professionnelle, moins elle est légitime. Les femmes sont trop rares à la tête des établissements d'enseignement supérieur, dans les universités, les hôpitaux, dans les sphères littéraires, dans le milieu de l'industrie, en politique dans l'informatique la haute technologie, la littérature etc Et cerise sur le gâteau, même les femmes sans enfants connaissent aussi des freins quand il s'agit de passer à des postes de direction. Que penser alors? Tous ces éléments ne sont pas encourageants, d'autant qu'on ne cessera pas de faire pression sur les mamans qui travaillent, rendant donc leur évolution encore plus incompatible avec les attentes et les réalités du monde de l'emploi. Alors que faut-il faire ? arrêter de se marier ou de se mettre en couple, de faire des enfants pour travailler?

La mixité c'est le progrès d'une entreprise

Humour à part, il faut se bouger et se motiver, se dire qu'il y a des progrès faits, lents mais c'est en devenir et il y a du positif du Nord au Sud (en France et en Tunisie particulièrement).

La mixité est donc inscrite dans l'agenda, mais beaucoup reste encore à faire.

La Tunisie le pays le plus avancé du Maghreb et du monde arabe en matière de droits des femmes, a aussi du pain sur la planche. En 2016 l'actuel gouvernement avait décidé de s'attaquer au plafond de verre qui touche particulièrement le domaine public. En 2016, sur les 630.000 fonctionnaires que comptait le pays, 37% étaient des femmes, mais lorsqu'il s'agit

de postes à responsabilités le taux tombait à 25%. Grand paradoxe si l'on apprend que parmi les diplômés de l'Ecole nationale d'administration tunisienne, en 2016, 64% d'entre eux étaient des femmes. Pourtant jusqu'à aujourd'hui, à part le discours, aucune stratégie et la promesse reste floue, la ministre de la Femme a parlé de "plusieurs plans" pour parvenir à la parité d'ici 2020, sans donner plus de détails. En attendant ce n'est pas le gouvernement qui pourra donner l'exemple: sur 43 ministres et secrétaires d'État, six femmes sont ministres.

Booster la confiance et la performance des femmes en entreprise

Quand on sait les difficultés pour une femme de s'affirmer dans le monde du Travail, pas toujours très hospitalier, les médecines douces et en l'occurrence la Sophrologie peuvent aider. Si toutefois les DRH sont open et comprennent enfin qu'un employé en "bon état" sera performant. Animer des séances de Sophrologie dans le cadre de l'entreprise, est une première approche qui pourrait sensibiliser les DRH quant à la qualité de vie au travail. Car il est important de garantir aux employés des espaces de détente et de lâcher prise pour mieux gérer le stress et les situations conflictuelles. Tous ces facteurs amenant la baisse de productivité et le manque de performance. Les RSE en Europe s'y intéressent depuis quelques années. Apprendre à lâcher prise peut être utile pour gérer le stress, prendre du recul, se ressourcer, etc. Les méthodes de relaxation, de la sophrologie et de méditation peuvent nous aider à augmenter notre capacité à lâcher prise. Un travail sur la confiance en soi est tout aussi important, La confiance en soi est la conviction ou la croyance que nous avons la capacité de réussir. Selon le Dr Jim Taylor, la confiance en soi influe directement sur la performance, sur la motivation, l'activation, la concentration, et les émotions.

Ya plus qu'à...



15-01-2018
[mosaïquefm](http://mosaïquefm.com)

Le Snjt dénonce des 'restrictions' imposées aux journalistes étrangers

Le Syndicat national des journalistes tunisiens (SNJT) a dénoncé, lundi, une recrudescence des restrictions imposées par les autorités aux correspondants des médias étrangers, accrédités en Tunisie. Dans un communiqué, le syndicat a sommé le pouvoir exécutif à respecter les engagements pris par la Tunisie de garantir la liberté de la presse et de faciliter la tâche des journalistes et des correspondants des médias étrangers. " Accès restreint des médias étrangers aux zones de troubles sociaux, refus d'accréditations pour certains médias étrangers, interrogatoire des journalistes de Radio France Internationale (RFI) et du journal français " Libération ", le pouvoir en place utilise tous les moyens à sa disposition pour s'assurer un contrôle strict sur l'information, a accusé le Syndicat. Dans le même contexte, le Syndicat a qualifié d'" incitatif " le discours prononcé par le président de la République Beji Caid Essebsi dans lequel il a accusé les correspondants de la presse étrangère de chercher à faire le buzz et à

ternir l'image de la Tunisie lors de la couverture des mouvements de protestations survenus dans plusieurs régions du pays. Par ailleurs, le syndicat a indiqué que la plupart des correspondants des médias étrangers sont de nationalité tunisienne et opèrent dans le cadre de la loi et du respect de la déontologie du métier.



15-01-2018
shemsfm

Cinq ministères signent une convention cadre sur la prise en charge des femmes victimes de violence

Une convention collective cadre sur la prise en charge des femmes victimes de violence a été signée lundi à Tunis entre le ministère de la femme, de la famille et de l'enfance, le ministère de la justice, le ministère de l'intérieur, le ministère de la santé et le ministère des affaires sociales. La convention vise essentiellement à développer le partenariat entre les différents départements et à renforcer la coordination en vue d'améliorer les services de prise en charge des femmes victimes de violence, selon la juriste Hafidha Chekir. S'exprimant lors de la cérémonie de signature de cette convention, Hafidha Chekir a indiqué que ce mécanisme consacrerait l'application des dispositions de la loi organique n°58 datant du 11 août 2017 relative à l'élimination de toute forme de violence à l'égard des femmes faisant observer que la convention fixe les formes et les moyens de prise en charge ainsi que les mécanismes de suivi et de partenariat. En vertu du texte de la convention, les signataires s'engagent à mettre en place des plans d'action sectoriels pour la prise en charge des femmes battues et à fixer la liste des institutions gouvernementales qui seront chargées de la collecte des données et de la promotion de la recherche dans ce domaine. Chekir a ajouté que cette convention stipule la création d'un comité de coordination pour le suivi de sa mise en oeuvre faisant observer que 24 institutions gouvernementales seront chargées de la coordination et la collecte des données sur la violence exercée sur les femmes outre l'évaluation des mécanismes de prise en charge de façon périodique. Le comité sera formé des représentants des différents intervenants dans les secteurs en rapport avec ce dossier et sera rattaché à l'observatoire national de lutte contre la violence dont la création a été inscrite dans l'article 40 de loi organique sur l'élimination de toute forme de violence à l'égard des femmes. La composition du comité sera fixée par une décision du ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance. Chekir a souligné la nécessité de mobiliser les ressources financières, humaines et techniques nécessaires pour garantir l'application de cette convention qui a été précédée par la signature de cinq protocoles par les ministères concernés le 22 décembre 2016 fixant les interventions de chaque département.

مقالات باللغة العربية



15-01-2018

السيجومي: 30 سنة سجنًا لشاب اقتحم منزل امرأة واغتصبها بعد تهديدها

قضت الدائرة الجنائية بالمحكمة الابتدائية بتونس بالسجن مدة ثلاثين عاما في حق شاب اقتحم منزلا بالسيجومي واغتصب

صاحبتة بعد تهديدها بواسطة سكين بعد ان استولى على مصوغها. وتفيد الابحاث المجراة أن المتهم وهو شاب في نهاية العقد الثالث من عمره استهلك مادة مخدّرة ببطحاء بجهة السيجومي ثم قرر القيام بعملية سرقة يستهدف بها أحد المنازل وإثر جولة قصيرة، قرّر السطو على منزل تقطنه امرأة بمفردها. وللغرض تسوّر الجدار الخارجي ثم خلع أحد الأبواب وولج الى الداخل، وشرع في البحث عن محتويات لسرقتها وعندما تفتنت اليه المرأة خامرته فكرة اغتصابها فوضع يده على فمها وألقى بها على فراشها وهددها بواسطة سكين ثم تولى اغتصابها ونظرا للحالة غير الطبيعية التي كان عليها فقد قرر مواصلة اغتصابها مرة ثانية بمنزله حيث جرها الى الخارج الا ان صياحها لفت انتباه الأجوار الذين تفتنوا اليه مما أجبره على الفرار بعد ان استولى على قطع مصوغ تابعة للمتضررة. وبعد إيقاف المتهم اعترف بما نسب اليه وأعاد الاعتراف أمام هيئة الدائرة الجنائية بالمحكمة الابتدائية بتونس التي قضت بسجنه مدة ثلاثين عاما.



15-01-2018
[shemsfm](#)

سجن أميركي لتهديده أحد المساجد

قضت محكمة أميركية الأربعاء بسجن مواطن يدعى جيرالد والاس (35 عاما) لمدة 12 شهرا ويوم واحد بتهمة التهديد بإطلاق النار على مصليين في مسجد بمدينة ميامي في ولاية فلوريدا. ويشمل الحكم على والاس الذي يعيش في ولاية فلوريدا أيضا أن تتم مراقبته بعد الإفراج عنه لمدة 3 سنوات.



15-01-2018
[mosaiquefm](#)

المدب: 500 إرهابي تونسي في بؤر التوتر مازال مصيرهم مجهولا

أكد العميد بوزارة الداخلية هشام المدب في جلسة استماع صلب لجنة التحقيق البرلمانية في شبكات التسفير أن 500 إرهابي تونسي في بؤر التوتر مصيرهم مازال مجهولا إلى اليوم فيما تم القضاء على 2500 إرهابي من إجمالي 6 آلاف إرهابي تونسي التحقوا بهذه البؤر.